Plan régional de soutien suite aux incendies de Gironde et des Landes

Présentation des aides mobilisables par les entreprises touristiques et les TPE

Direction de l'Economie Territoriale et du Tourisme

Région Nouvelle-Aquitaine

20 octobre 2026

Les incendies de l'été 2026, des conséquences très lourdes

251 000 personnes évacuées

41 000 hectares parcourus par les flammes

3,5 millions de m³ de bois impactés

15 000 entreprises touchées par activité partielle

39 000 directement ou indirectement impactées

130 000 salariés concernés

> 60M€ de pertes touristiques estimées

Les incendies ont détruit des hectares de forêt.
Ils ont surtout ébranlé l'activité économique, l'emploi et l'attractivité d'une partie de la Nouvelle-Aquitaine.

Un plan exceptionnel, 3 défis à relever :

La CP du 28 septembre a adopté un **plan exceptionnel de soutien**, de reconstruction et d'adaptation à la suite des incendies en Gironde et dans les Landes

Ce plan régional est structuré autour de **trois priorités** :

- Répondre à l'urgence,
- Organiser le rebond économique
- Préparer l'adaptation durable des territoires.

Ce plan comprend 14 mesures dont 7 mesures en soutien **aux entreprises touristiques et aux TPE** (commerces, services, artisanat et industrie)

Pour en avoir plus : Incendies en Gironde et dans les Landes : les aides pour les entreprises impactées

Campagne de communication
Et promotion touristique





Région Nouvelle-Aquitaine

coordonnée par le CRTNA et ses partenaires territoriaux.

Période : A compter du 5 août jusqu'à l'automne 2026

Cible : Déploiement national puis extension internationale grâce au soutien de l'Etat et d'Atout France

Financement régional : 120 000 €





RÉGION Nouvelle-Aquitaine
Comité Régional du Tourisme

Soutenir l'activité économique
Prêts et garanties

Région Nouvelle-Aquitaine

MESURE 2 : Prêt Régional Rebond – post-incendies

Finalité : **Soutenir les besoins de trésorerie** des entreprises de Gironde et des Landes impactées par les incendies

Modalités : Prêt digital instruit et décidé par Bpifrance, d'un montant de 5000 € à 50 000 €, d'une durée de 5 ans dont 1 an de différé ou 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement; absence de frais de dossier; absence de garantie; assurance bancaire obligatoire (sauf exception).

Prêt assorti obligatoirement d'un co-financement bancaire d'une durée minimale de 3 ans

Bénéficiaires : entreprises créées depuis plus de 3 ans, constituées sous forme de société, de moins de 50 salariés

bpifrance SERVIR L'AVENIR

Région Nouvelle-Aquitaine

MESURE 7 : Fonds Régional de Garantie

Finalité : **Soutenir les besoins de trésorerie et/ou les besoins d'investissements** des entreprises de Gironde et des Landes impactées par les incendies

Modalités : Garantie couvrant jusqu'à 80 % du montant d'un prêt bancaire, d'un montant minimum de 220 K€, et d'une durée minimale de 2 ans (plafond d'encours garanti de 950 K€)

Bénéficiaires : entreprises crées sous forme de sociétés, tout secteur (y compris agricole), hors activité d'intermédiation financière et activités de promotion et location immobilières

bpifrance SERVIR L'AVENIR

Dispositifs mobilisables jusqu'au 30/06/2027

Pour tout renseignement : financement.region@nouvelle-aquitaine.fr

Favoriser la reprise de l'activité des TPE- PME

Région Nouvelle-Aquitaine

MESURE 8 : investissement matériel des TPE - PME

Finalité : Favoriser la reprise rapide de l'activité économique

Modalités :

Montant de l'aide calculée sur le restant à charge de l'entreprise
Date d'éligibilité des dépenses : 22/07/2026
Date dépôt de la demande : 31/12/2026

TPE sinistrée :
- Subvention de 15 000 € maximum, taux à 50 % maximum
- Dépense éligible : matériel

PME industrielle sinistrée :
- Investissements d'un montant minimum de 120 000 euros
- taux à 30 % maximum

Le Guide des Aides
de la Région Nouvelle-Aquitaine

Modalités pratiques TPE

- Plan incendie - mesure 8 : Reconstruire et moderniser les outils de production des TPE-PME
- FORMULAIRE DE DEMANDE à compléter
- SYNTHESE_ASSURANCE à compléter
- Renseignements : ecoterr.na@nouvelle-aquitaine.fr

Modalités pratiques PME

- Formulaire de demande de renseignement

Soutenir les entreprises touristiques

Région Nouvelle-Aquitaine

MESURE 5 : investissement matériel et travaux

Finalité : Favoriser la reprise rapide de l'activité économique

Modalités :

Montant de l'aide calculée sur le restant à charge de l'entreprise
Date d'éligibilité des dépenses : 22/07/2026
Date dépôt de la demande : 31/12/2026

- Hôtellerie, camping, site de visite : 60 000 € maximum, taux de 15 % maximum
- Hébergement collectif : 250 000 € maximum, taux de 25 % maximum

Le Guide des Aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

Plan incendie - mesure 5 : Soutenir la reprise, l'adaptation et la modernisation de l'offre touristique

Renseignements : ecoterr.na@nouvelle-aquitaine.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

MESURE 10 : Fonds « Nouvelle Aquitaine Croissance Tourisme »

Finalité :Accompagner la reconstruction et restructuration d'infrastructures touristiques

Modalités : Intervention de la SEM NACT (foncière régionale)

- Prise de participation minoritaire dans les sociétés immobilières
- Apport en Compte Courant d'Associés
- Portage direct et temporaire du foncier et / ou des m

Bénéficiaire : Exploitants familiaux et indépendants

CROISSANCE TOURISME Nouvelle-Aquitaine

Accompagner les entrepreneurs en difficulté

Réseau APESA

Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë

Entraide & Entrepreneur

Entraide & Entrepreneurs - Aide aux dirigeants en difficulté

Groupement de Prévention Agréé

GPA NA - Groupements de Prévention Agréés Nouvelle-Aquitaine

Caisse Sociale de Développement Local

La Clinique des TPE | CSDL Bordeaux

60 000 Rebonds

Accueil - 60k rebonds

Réflexion stratégique à conduire collectivement

A l'initiative de l'Etat et de la Région, plusieurs groupes de travail (GT) ont été lancés en septembre dont un **groupe de travail spécifique sur le Développement Economique et un sur le Tourisme**

Le GT Tourisme (copiloté par la Région et la DREETS) qui a pour mission de :

- Finaliser le chiffrage de l'impact des incendies en Gironde et dans les Landes ;
- Assurer un retour d'expérience sur la gestion de la crise ;
- Travailler aux solutions et adaptation l'offre aux conséquences du changement climatique.

L'objectif est de faire des propositions d'ici la fin de l'année à la Préfète et à la Région.

… Les intervenants …

Région Nouvelle-Aquitaine

14, Rue François de Sourdis
33 077 Bordeaux Cedex
France

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00

Tel: +33 5 49 38 49 38

Nous contacter

Béatrice GILOT
Directrice Economie Territoriale et Tourisme (DETT)

Prêt Rebond

Corinne LOZANA
Analyste financière
financement.region@nouvelle-aquitaine.fr

Garanties

Solenne POIREAULT
Chargée de mission Ingénierie Financière
financement.region@nouvelle-aquitaine.fr

Aides TPE et Tourisme

Chrystel OLIVET
DETT - Service Tourisme et Economie de Proximité
ecoterr.na@nouvelle-aquitaine.fr

Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme

Olivier-Gilles DURAND
Directeur Général SAEML NACT
ogdurand@na-croissancetourisme.fr

Entreprises en difficulté

Marina LORTHOLARY-RUIZ
DETT – Service Compétitivité et innovation
dett.sci-tpe@nouvelle-aquitaine.fr

Fondation de France

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dispositif Rebond post-incendies
Pour la Gironde et les Landes

Fonds d'aide d'urgence et de relance économique pour les TPE sans salarié touchées par les incendies de l'été 2026

adie

Région Nouvelle-Aquitaine
entreprendre
dispositif-entreprendre.fr

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

bpifrance CRÉATION

Ces dispositifs est mis en place en partenariat avec la Fondation de France et la DDETS de la Gironde afin de permettre aux entrepreneurs sinistrés de pouvoir poursuivre leurs activités

Fondation de France (pour les Landes et la Gironde)

- fond de prime de 120 000 €
- fond de Prêt d'honneur : 50 000 €

DDETS (pour la Gironde) :

- fond de prime de 60 000 €

ADIE :

- fond de Prêt d'honneur 82 000 €

Dispositif général

Financement

PRIME	PRÊT D'HONNEUR	MICROCRÉDIT
Max : 5000 €	**Max :** 3000 € **Différé :** 24 Mois **Durée :** 24 Mois	**Max :** 12 000 € **Durée :** 48 Mois

Accompagnement

Un diagnostic de la situation de l'entrepreneur

Mise en place d'un plan de relance

adie
Fondation de France
PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité
Cofinancé par l'Union européenne
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
bpifrance
CRÉATION
Nouvelle-Aquitaine
Entreprendre

Cibles

Profil 1 : Entrepreneur sinistré matériellement

(perte de matériel non pris en charge par les assurances)

Profil 2 : Entrepreneur sinistré économiquement

(perte de CA, annulation clients)

Statut de l'entreprise :

Entreprise Individuelle, micro-entreprises et sociétés **sans salarié**

- **Antériorité :** entreprise créée et active avant le 22 juillet 2026 (Kbis / SIRENE).
- **Zone :** Implantation ou activité en Gironde (33) ou Landes (40) - zones sinistrées ou évacuées

Dispositif Sinistrés

PRIME

- **Montant :** 1000 à 5000 €
- **Financement de matériel non pris en charge par les assurances**
- **En complément d'un Microcrédit et d'un prêt d'honneur.**
- **Délais de versement : 1 semaine après instruction**

ACCOMPAGNEMENT

- **Diagnostic entreprise**
- **Point sur la situation des assurances avec un expert assurance**

Zone : pour les profil 1 (entrepreneurs sinistrés)
Département des Landes et de la Gironde

adie
Fondation de France
Cofinancé par l'Union européenne
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
bpifrance CRÉATION
Région Nouvelle-Aquitaine
Entreprendre

Dispositif relance économique

PRIME

- **Montant :** 1000 à 3000 €
- **Financement de tout type de besoin :** achat de matériel, stock, trésorerie, véhicule, etc.
- **En complément d'un Microcrédit et d'un prêt d'honneur**.

Zone : pour les profil 1 et 2 (entrepreneurs sinistrés) Département la Gironde

MICROCRÉDIT

- **Montant :** à partir de 300 € jusqu'à 12 000 €
- **Durée :** jusqu'à 48 mois avec différé maximum de 3 mois
- **Taux d'intérêt :** 9,94 %
- Contribution de solidarité : 6 %
- **Garantie :** une personne de l'entourage se porte caution solidaire
- **Financement de tout type de besoin :** achat de matériel, stock, trésorerie, véhicule, etc.
- **Accès facilité à des aides complémentaires :** prêt d'honneur, primes locales (sous conditions), etc.

PRÊT D'HONNEUR

- **Montant :** à partir de 300 € jusqu'à 3000 €
- **Durée :** jusqu'à 48 mois dont un différé maximum de 24 mois
- **Taux d'intérêt :** 0 %
- Contribution de solidarité : 6 %
- **Financement en complément d'un Microcrédit**

adie · Fondation de France · PRÉFÈTE DE LA GIRONDE Liberté Égalité Fraternité

Cofinancé par l'Union européenne · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · bpifrance CRÉATION · Région Nouvelle-Aquitaine · Entreprendre

Contacts

Suivi du dispositif :
Pierre MATHEUS (Directeur Nouvelle Aquitaine) pmatheus@adie.org
Thomas TIGNON (Directeur Gironde)- ttignon@adie.org - 06 85 57 80 79

Contact Entrepreneur :
Landes :
Rachid ELKIHEL (Directeur Pyrénées Gascogne)
relkihel@adie.org - 07 43 48 60 32
Gironde :
Céline CARTERON (Conseillère Adie Bassin / Médoc)
ccarteron@adie.org - 06 18 30 57 56

adie